

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Excusez-moi, je n'ai pas saisi.

L'hon. M. Stanfield: Je disais qu'il était temps que quelqu'un le fasse.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je suis très reconnaissant au chef de l'opposition. Voici cet article spécial sur les pensions, qui occupe toute une section du numéro du 16 novembre du *Financial Post*. La manchette, ainsi conçue: «Votre pension sera-t-elle suffisante pendant tout le reste de votre vie?» donne une idée de la teneur de l'article. En dessous, il est écrit:

Pour les planificateurs des pensions de retraite, le problème principal est le suivant: comment rattraper l'inflation rapide qui pourrait réduire de moitié la valeur d'un revenu fixe tous les 18 ans. Avec l'abaissement de l'âge de la retraite et l'accroissement de la longévité, le problème devient de plus en plus épineux.

Il y a un autre article intitulé: «La pression de l'inflation sur les pensionnés». Un autre, à la page 3, s'intitule: «L'augmentation des revenus ne touchent pas les personnes déjà à la retraite». Des milliers de Canadiens pourraient en témoigner. Un autre article page 5 a pour titre: «Les gains dus à la productivité doivent être partagés». C'est là une thèse socialiste que je prêche depuis longtemps. Or, la voici préconisée dans le *Financial Post*. Cet article est vraiment significatif; on y mentionne que «les gains dus à la productivité doivent être partagés» par tous les retraités. Après tout, ceux-ci ont amené le pays au stade où la productivité a pu augmenter.

A la page 7 figure un article que le ministre lira, je l'espère. Il s'intitule: «L'insuffisance des pensions: la position des syndicats». Voici un article intéressant intitulé: «Quelle est la signification de la loi sur les prestations de retraite». A la page 11, nous avons un autre article intitulé: «Votre caisse de retraite fonctionne-t-elle bien?» Et un autre article intéressant: «Pourquoi devez-vous tout dire à vos employés». Il commence par le sous-titre suivant: «Les nombreuses raisons qui justifient l'explication exacte de votre régime de pension». A la page 15, nous trouvons quelques articles dont l'un s'intitule: «Comment contrebalancer la hausse du coût du régime de pensions». Outre tous ces articles sur le problème des pensions, un grand nombre d'annonces traitent de tous les aspects du problème.

Je n'ai pas à m'excuser d'apporter ici le *Financial Post*. Je le fais, au contraire, avec un immense plaisir. Je peux même ajouter que j'en ai deux ou trois exemplaires en surplus. Je compte en faire parvenir un au moment voulu au premier ministre, un autre au ministre de la Santé nationale et du Bien-

[L'hon. M. Stanfield.]

être social, et si d'autres vis-à-vis le désirent, je pourrai leur en remettre un exemplaire. J'en ai un pour le ministre des Finances. J'ai inscrit le nom du premier ministre sur celui-ci, mais comme il est absent, je vais le donner au ministre de la Justice et j'en obtiendrai un autre pour le premier ministre. Sur celui-ci, j'ai écrit le nom de M. Munro. Comme il est absent, peut-être le député d'Ottawa-Ouest aimerait-il le recevoir? Je m'en procurerai d'autres exemplaires pour les autres députés.

Cet excellent article du *Financial Post* illustre bien les deux points que j'ai voulu soulever. D'abord, c'est une question grave au sujet de laquelle nous devons agir, en vue d'aider surtout ceux-là mêmes que nous pouvons aider, nos propres employés: les retraités des forces armées et les retraités de la Gendarmerie royale du Canada. Deuxièmement, le problème a pris de l'ampleur et à moins que nous n'envisagions une péréquation possible des pensions après leur entrée en vigueur, tous nos programmes de pensions risquent fort d'être gravement compromis dans cinq ou dix ans, sans parler de la période de 18 ans mentionnée dans le rapport.

Il ne suffit pas de répéter que les pensions augmentent du fait de la hausse du coût de la vie. Cette formule, on l'accepte de plus en plus. Il y a cette notion du 2 p. 100 qui indiquerait que, les pensionnés ayant déjà obtenu une augmentation, ils ne peuvent recevoir davantage. Les rédacteurs du *Financial Post* se montrent plus clairvoyants. Il faut, disent-ils, une augmentation suffisante pour permettre aux citoyens de partager les fruits de l'augmentation de la productivité.

• (4.10 p.m.)

Je me réjouis de voir les vis-à-vis lire ces journaux. Je le répète, je me chargerai volontiers d'obtenir des exemplaires du *Financial Post* pour d'autres députés, sans frais pour la réclame. J'espère que mes propos se gravent dans l'esprit du ministre et qu'il se rendra compte que nous ne saurions persister à éluder la question comme nous l'avons fait. Je n'éprouve aucune satisfaction à dire que je répète ces observations depuis 20 ans et que rien n'a bougé. L'autre jour, le ministre de la Défense nationale a dit que des mesures seront peut-être prises au printemps. Puisse le ministre des Finances le confirmer. Si, au printemps, on accorde une augmentation aux retraités des forces armées, on ne pourra s'arrêter là. Il faudra étendre la formule aux retraités de la Gendarmerie royale et à tous les fonctionnaires fédéraux à la retraite. Si nous attendons au printemps, nous aurons attendu trop longtemps, car ces retraités attendent déjà depuis plusieurs années. Ce